Honnelles

Bulletin de Honnelles - N°57

Avril 2019

DANS CE NUMÉRO :

DECLARATION DU PROGRAMME DE POLITIQUE COMMUNALE 2019-2024

PERMANENCES « CONTRIBUTIONS »

PERMANENCES BH-P LOGEMENTS

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Découvrez notre gamme complète Renault et Dacia

Venez découvrir et profiter des avantages à l'achat d'un de nos SUV...Le Renault Captur, tendance et personnalisable. Le nouveau Kadjar au look baroudeur et au style affirmé. Le Koleos avec sa silhouette musclée.

VERZELE

RENAULT QUIEVRAIN

Rue de Mons, 156 - 7380 Quiévrain Tél. +3265 45 03 00
E-mail : verzele@dealer.renault.be

SOMMAIRE

À votre service 3

Vie Communale 6

Enseignement 20

Sport 24

Patrimoine 25

Environnement 26

Bien-être animal 29

Culture 30

CPAS 32

Extrascolaire 36

EDITEUR RESPONSABLE
Administration communale de Honnelles
Rue Grande, 1 - 7387 Honnelles
Tél. : 065 75 92 22
Fax : 065 75 92 23

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

Lundi de 9h à 11h30
Mardi de 9h à 11h30 et de 17h à 19h00 (1)
Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Jeudi de 9h à 11h30
Vendredi de 9h à 11h30

Permanences le samedi de 9h à 11h30 (1)

(1) *Uniquement le guichet État Civil/Population*

IMPRESSION ET PUBLICITÉS
Daniel GRASSELLI
0475/ 814 526

RÉALISATION ET MISE EN PAGE
Gautier DEBRUE
0474/ 65 44 51

NOMBRE DE TIRAGES
3 000 exemplaires

L'ÉDITO DU BOURGMESTRE

Chère Honnelloise,
Cher Honnellois,

Je suis particulièrement heureux de vous présenter ce deuxième bulletin communal.

Dans les pages qui suivent vous retrouverez la Déclaration de Politique Communale (DPC) qui a été présentée au dernier Conseil. Celle-ci reprend l'ensemble des grands axes que nous comptons mettre en œuvre durant la mandature.

Comme vous pourrez le constater, nous l'avons voulue ambitieuse et conforme aux engagements énoncés durant la campagne électorale.

Les fils conducteurs sont la mise en place d'outils structurants permettant d'objectiver les décisions, outils qui font cruellement défaut aujourd'hui, une remise en question perpétuelle des actions envisagées tout en étant à votre écoute de manière active et transparente.

Ce document, qui nous servira de boussole pour les 6 années à venir, sera complété au mois de septembre par un Plan Stratégique Transversal (PST) qui mettra en œuvre de manière concrète les grands axes repris dans la DPC.

Dans ces pages, vous découvrirez également les grandes lignes du budget, traduction concrète des engagements que nous avons pris.

Je n'en citerai que quelques-uns à l'ordinaire : l'opération Wallodyssée qui mettra en évidence notre commune au travers d'un reportage diffusé sur Vivacité en radio et sur La Une en télé, le lancement d'une étude pour financer un pilier de pension complémentaire pour le personnel communal, le lancement du brevet cycliste dans nos écoles pour favoriser la pratique du vélo, l'utilisation d'un cheval de trait pour ramasser les sapins et les déchets, l'organisation d'une journée dédiée au bien-être animal, la possibilité de commander des documents administratifs en ligne...

Nous avons également dû assumer un certain nombre de problèmes du « passé ».

À l'extraordinaire, des travaux sont prévus dans les écoles, aux ateliers communaux, pour lutter contre les coulées de boue ou contre la vitesse excessive, la rénovation de l'éclairage du terrain de football ou de la salle de la Roquette...

Enfin, Comme nous nous y étions engagés, nous avons gardé les projets mis en place sous les mandatures précédentes et qui répondaient à vos attentes.

Que ce soit à l'ordinaire, où nous finissons en boni ou à l'extraordinaire, nous avons donc voulu des projets, nombreux, variés, tenant nos engagements et subsidiés chaque fois que c'était possible.

D'autres travaux seront encore annoncés dans les mois qui viennent.

Tous ces investissements et ceux qui suivront ont fait l'objet d'une planification sur 6 ans afin d'avoir une vue d'ensemble et de respecter les promesses faites.

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, la Déclaration de Politique Communale et une note de synthèse présentant le budget sont disponibles sur le site internet de la commune (www.honnelles.be).

Avec tout mon engagement,

Bonne lecture,

Votre Bourgmestre,

MATTHIEU LEMIEZ

Administration communale
Accueil - Assurances
065/75.92.22

Service Travaux
065/52.94.50

Service Urbanisme
065/52.94.56

Service Environnement
065/52.94.55

Agent constatateur
065/52.94.54

Secrétariat
065/52.94.60

Service Enseignement
065/52.94.59

Service Comptabilité/Finances
065/52.94.63
065/52.94.65

Service Recette
065/52.94.61

Service Logement
065/52.94.52

Service Energie
065/52.94.53

Plan de Cohésion Sociale
065/52.94.51

Service Population/Etat-civil
065/52.94.67
065/52.94.69

Service Culture
065/52.94.62

Service Bibliothèque
065/52.94.66

CPAS/Accueil extrascolaire/
Agence Locale pour l'Emploi
065/75.91.43

Epicerie sociale
065/66.29.93

Ecole Emile Verhaeren
0476/763.769

Ecole La Petite Honnelle
0476/763.767

LE COLLÈGE COMMUNAL

Matthieu LEMIEZ (PHA)
BOURGMESTRE

Enseignement, sécurité, Police, AESH, numérique, information et communication, personnel, PCDR, petite enfance, enfance, gouvernance et éthique, participation citoyenne, ruralité

0474/71.86.58
matthieulemiez@gmail.com

Pascale HOMERIN (PHA)
TROISIÈME ÉCHEVINE

Etat-civil et population, urbanisme, aménagement du territoire, entretien et gestion du patrimoine, culte, cimetières

0473/50.26.49
pascalehomerin@gmail.com

Lauriane CARLIER (PHA)
PREMIERE ÉCHEVINE

Emploi et formation, santé publique, famille, personnes handicapées, Intergénérationnel, Agriculture, bien-être animal, jeunesse (ADOS), anciens combattants, eaux et forêts, contrat rivière

0494/17.57.19
lauriane.carlier@outlook.fr

Quentin CRAPEZ (PHA)
QUATRIÈME ÉCHEVIN

Travaux, transition écologique (développement durable, environnement, propreté publique, 0 déchet, plantations, PCDN, biodiversité et énergie), voiries, marchés publics

0475/39.46.49
crapez.quentin@hotmail.com

Frédéric BRONCHART (PHA)
DEUXIÈME ÉCHEVIN

Finances et budget, taxes, assurances, sport, monde associatif, économie (PME, indépendants et artisans), prêt de matériel, circuits courts et produits locaux, suivi du PNHP

0473/28.98.58
bronchart.frederic@hotmail.com

Pierre URBAIN (PHA)
PRÉSIDENT DU CPAS

Plan de Cohésion Sociale, mobilité, logement, tourisme, culture, bibliothèque

0472/93.49.57
urbainpierre@hotmail.be

LE CONSEIL COMMUNAL

B. Paget, Y. Doyen, M. Carton, Ph. Urbain, J-M Leblanc, M. Lemiez, B. Lembourg, Q. Crapez, M. Ledent, Q. Moreau, G. Amand, F. Bronchart, D. Coquelet, P. Homerin, I. Pype -Lievens, L. Carlier. Ph. Dupont, absent de la photo.

SERVICE DE POLICE ET DE SECOURS

Police locale Roisin : 065/75.15.80

En cas d'urgence, formez le 101 ou le 112

Pompiers et ambulances : 100

Garde médicale : 1733
L'Union des Médecins Généralistes Borains : www.umgb.be

Pharmaciens (permanence du service de garde)
0903/99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be

Le Boutenier

Un anniversaire ?

Une fête entre amis ?

Un mariage ?

Un lunch dînatoire ?

Quel que soit votre projet,
« Le Boutenier »
vous accueille avec plaisir.

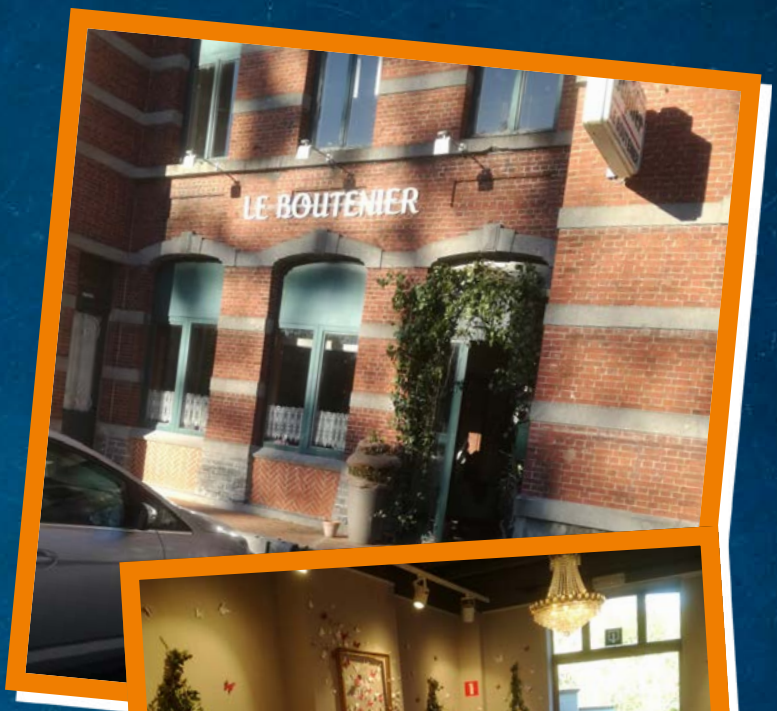

Cet ancien restaurant revêt un caractère chaleureux et dispose de l'équipement nécessaire à la réussite de votre événement.

De plus, vous découvrirez le jardin de l'Appui, charmant et bucolique, vous invitant à la rêverie et à l'émerveillement.

Capacité salle : 40 places assises - 90 places debout.
Prix 350 € (eau, électricité et chauffage compris)
Clés disponibles du vendredi matin au lundi matin.

Rue de la Station, 16 à ROISIN
TÉL. : 0473 45 16 54 (Desoil Didier)

ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL COMMUNAL DU 7 FÉVRIER

- Le Conseil débute par un hommage à M. Pascal Hoyaux, Président de la Zone de secours « Hainaut Centre » et Bourgmestre de Manage, malheureusement décédé à l'âge de 57 ans des suites d'une maladie.
- M. Pierre Urbain, Président du CPAS, prête serment, en qualité de membre du Collège communal.
- M. Gil Amand, Conseiller communal, Liste du Maïeur, déclare son apparentement au PS.
- Approbation du douzième provisoire pour février 2019 du budget communal 2019.
- Désignation de deux membres effectifs et de deux membres suppléants pour la Commission Communale de l'Accueil comme suit :
  Président : M. Matthieu LEMIEZ, Bourgmestre, chargé de l'Accueil extrascolaire ; Lauriane CARLIER et Philippe DUPONT, membres effectifs ; Quentin MOREAU et Philippe URBAIN, membres suppléants.
- Désignation de M. Pierre Urbain en tant que délégué à l'assemblée générale qui assumera également la fonction d'administrateur de l'Asbl Maison du Tourisme de la Région de Mons.
- Désignation de deux représentants : Mmes Anaïs LEPOINT et Dominique COQUELET à l'assemblée générale de l'ASBL « F.E.E.S. » Formation Encadrement Espace Social.
- Désignation au titre de délégué aux assemblées générales de l'AIS des Rivières : Mme Manuella DI STEFANO et MM Quentin CRAPEZ et Philippe DUPONT.
- Désignation en qualité de représentants au sein de l'assemblée générale de l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » : MM Benjamin LEMBOURG et Pierre URBAIN.
- Désignation de Mme Lauriane Carlier comme représentante effective et Mme Pascale Homerin comme représentante suppléante pour le renouvellement des instances du Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine.
- Décision de principe pour la mise en œuvre d'un programme communal de développement rural
- Le Conseil marque sa totale désapprobation quant à la restructuration dans l'entreprise Proximus et vote une motion de soutien aux travailleurs de cette entreprise.
- Suite à la proposition de Mme Coquelet, Conseillère, la majorité suggère, dans un premier temps, qu'un projet pilote de création d'une Give-Box soit mis en œuvre dans notre entité.
- Organisation des stages sportifs la deuxième semaine de Pâques au Complexe sportif.
- Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 décembre 2018.

CONSEIL COMMUNAL DU 7 MARS

- Le Conseil communal fixe à l'unanimité le montant de sa participation à la dotation allouée à la Zone de police pour l'exercice 2019.
- Le Conseil décide de marquer son accord sur la répartition des dotations communales à la Zone de secours Hainaut Centre pour l'année 2019.
- Le Conseil communal approuve le compte 2018 de la fabrique d'Eglise Saint-Martin à Angre.
- Le Conseil communal soutient la démarche du schéma de Développement Territorial.
- Le Conseil communal désigne à l'unanimité Monsieur Michel LEDENT, Conseiller communal pour représenter l'Administration communale de Honnelles au sein du conseil cynégétique territorialement compétent.
- Le Conseil marque son adhésion à la Charte « Ville Amie Démence » en collaboration avec la Ligue Alzheimer et désigne le Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale en tant qu'agent Proximité-Démence.
- Le Conseil décide à l'unanimité de désigner, au titre de représentant à l'Assemblée générale de la société BH-P Logements, les 5 conseillers communaux : M. Michel LEDENT, Mme Ingrid LIEVENS, M. Benjamin LEMBOURG, M. Michel CARTON et Mme Dominique COQUELET ; de désigner, au Conseil d'administration les deux représentants : 1 CDH : M. Fernand STIEVENART, 1 PS : Mme Eliane RATAJCZAK ; de désigner, au titre d'administrateur au Comité de direction, le représentant : 1 PS : Mme Eliane RATAJCZAK.
- Le Conseil communal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du 7 février 2019.

De Poortere Jean sa

De Poortere Jean

52, rue de France - DOUR - Tél. : 065 431 125

Ouvert le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 16h

Retrouvez nous sur SA DE POORTERE JEAN

Promos Spéciales

Primevères
Pensées
Vivaces Mixtes

Farine

Farines traditionnelles pour pain blanc, pain demi-gris, farine intégrale, farine d'épeautre, farine 7 céréales, de seigle ...

Alimentation petit élevage et accessoires

Chiens & Chats (Royal Canin)
Petit élevage, rongeurs, oiseaux, chevaux ...

Jardinerie

Plante pour Jardinières d'hivers
Outillage - Terreau - Engrais
Semences - Produits phyto
Cache-pots - Poteries

LA TÉLÉVIGILANCE
Le BIP qui sauve !

Vous éprouvez des difficultés pour vous déplacer ?
Vous risquez de tomber ? Vous êtes sujet à des malaises, ...

Le service de télévigilance vous offre une solution simple et fiable

En cas de problème, une simple pression sur le bouton du médaillon vous mettra en contact avec notre centrale de secours qui se chargera de vous envoyer l'aide nécessaire.

À PARTIR DE 16€ / MOIS

SAFSB
Service d'Aide aux Familles et Seniors du Borinage

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Tél. : 065 67 11 23

visitez notre site : www.safsb.be

DECLARATION DU PROGRAMME DE POLITIQUE COMMUNALE 2019-2024

Le Collège et l'ensemble du groupe Pour Honnelles Autrement (PHA) vous présentent leur programme de politique communale, conformément aux dispositions de l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD). Cette présentation permet de circonscrire de manière synthétique le cadre des principaux objectifs stratégiques que nous entendons poursuivre durant ces six prochaines années de mandat.

En préambule, quelques réflexions qui apparaissent essentielles de garder à l'esprit :

Notre objectif prioritaire est de doter Honnelles d'outils pour son développement et de rechercher systématiquement des subsides qui permettent la réalisation de tous les projets utiles et innovants.

Pour ce faire, nous souhaitons associer nos concitoyens à la gestion communale. Nos projets structurants seront développés sur des bases solides et réfléchies mais également partagés avec la population. Il est donc important de développer toute politique sur base de mécanismes de consultation et de participation citoyenne.

L'ère de la numérisation s'impose à nous. L'usage des nouvelles technologies multiplie les possibilités de gestion et de collaboration, de mobilité, d'interaction avec le citoyen. Nous nous engageons à mettre en place les outils nécessaires afin d'améliorer le service rendu à la population tout en maintenant un accueil de proximité.

Quand nous parlons d'outils structurants pour le développement, nous pensons :

- **Au lancement d'une Opération de Développement Rural (ODR)** qui se construit avec la participation de tous : les mandataires, les citoyens, les associations, les milieux économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) qui découlera de cette dynamique citoyenne insufflera les perspectives d'avenir pour notre commune à travers des projets concrets, et orientera nos prochains objectifs
- **Au réaménagement des voiries agricoles et sentiers** pour développer un véritable réseau alternatif de déplacements d'un village à l'autre et pour faire de Honnelles une commune plus sportive développant son tourisme vert.
- **À la réalisation d'un plan de lutte contre les inondations et coulées de boue en recherchant des partenaires afin de trouver des solutions et de mettre en œuvre des mesures concrètes**. Collaboration avec les propriétaires (dont CPAS), les agriculteurs et les services spécifiques mis en place par le SPW (Service Public de Wallonie), qui sont La DaFor (Direction de l'aménagement foncier rural) et Le GISER –DDR (direction du développement rural).
- **À la Création de pistes cyclables sécurisées entre les villages** en collaboration avec le SPW et/ou en utilisant les sentiers et voiries agricoles.
- **À l'actualisation du plan communal de mobilité (PCM)**
- **À la réalisation d'un plan de rénovation et de sécurisation des voiries et trottoirs basé sur un état des lieux complet et précis et une analyse objective des besoins et des priorités.**
- **À la révision du schéma de structure et à la réalisation d'un plan communal d'urbanisme pour lutter contre l'étalement (« liaisonnement ») des villages et pour favoriser la rénovation des cœurs de village.**
- **À l'inscription de Honnelles dans le développement durable.** En collaboration avec les citoyens et des experts, proposer un plan concret en matière de transition écologique dans tous les domaines où la commune peut agir, tant à court et moyen terme qu'à long terme.

Ces engagements forts nous permettront de développer et de mettre en œuvre, sur la durée, des politiques structurées, utiles à tous et collectivement performantes.

Néanmoins, dans un monde avide de résultats immédiats, notre population doit être consciente qu'il faut du temps pour concrétiser ces objectifs, basés sur le long terme.

Notre Conseil adoptera d'ici quelques mois son Programme Stratégique Transversal (PST), destiné à transformer concrètement ces politiques structurantes en objectifs opérationnels et de les accompagner avec des critères d'évaluation. Ce nouvel outil intégrera donc le programme de politique communale ici énoncé et contribuera au fil du temps à évaluer le degré de concrétisation des actions menées par rapport aux objectifs fixés.

Ce PST sera construit en commun avec le CPAS, permettant de développer une vision où chaque politique sera initiée et construite à partir de l'institution où elle sera la plus efficace.

À côté de ces outils de développement, il existe toute une série d'actions qui seront développées beaucoup plus rapidement :

GOUVERNANCE : REMETTRE LE CITOYEN AU CENTRE DE LA VIE COMMUNALE.

Etre à l'écoute des citoyens et au service de toutes et tous c'est l'essence même de notre engagement. Nous serons les élus de chacun, dans un esprit de respect, d'écoute et de transparence. Nous nous engageons à consulter la population avant la mise en place de chaque projet structurant. Le citoyen peut et doit être informé de manière transparente. Comme le prévoit le règlement communal Il a toujours le droit d'interpeller, il pourra également s'exprimer à d'autres occasions notamment à mi-mandat. Pour ce faire nous comptons :

1. Désigner un président du Conseil communal hors du collège afin d'éviter que celui-ci soit à la fois juge et partie.

2. Retransmettre les conseils communaux en direct.
3. Faire du journal communal un véritable outil d'information qui permet de faire des liens entre vie politique et vie citoyenne.
4. Organiser des rencontres citoyennes dans tous les villages.
5. Proposer une évaluation des actions entreprises à mi-mandat.

DIALOGUER AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES SOUTENIR COMME PARTENAIRE.

Honnelles est riche d'une longue tradition dans la vie associative. Pour nous, ce qui est fait, et bien fait, par d'autres doit être accompagné et soutenu mais surtout pas remplacé ou copié. Pour ce faire, nous comptons :

1. Soutenir logistiquement et/ou financièrement toutes les associations existantes.
2. Acheter un chapiteau.
3. Réunir régulièrement un conseil de l'associatif, afin de répondre au mieux aux besoins de celui-ci.
4. Collaborer le plus régulièrement possible dans divers domaines.
5. Etablir un calendrier des festivités, une coordination de celles-ci, ...

DYNAMISER NOTRE ENSEIGNEMENT ET REINVENTER L'EXTRA-SCOLAIRE.

Notre enseignement est à l'aube d'une grande réforme liée à la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement de l'Excellence (PEE). Nos enfants continueront à bénéficier d'un enseignement communal où sont formés des citoyens responsables et sensibilisés aux enjeux de la société. PHA fait confiance aux enseignants et les accompagnera dans la mise en place de projets innovants. Pour accompagner l'ensemble de l'équipe éducative, nous comptons :

1. Rénover et sécuriser les bâtiments vieillissants.
2. Equiper toutes les classes des nouveaux moyens pédagogiques tels que le tableau interactif.
3. Augmenter l'horaire d'ouverture de la garderie avec un point central pour toutes les écoles.
4. Repenser la surveillance des temps de midi.
5. Harmoniser le nombre et le but des sorties pédagogiques.

L'accueil extrascolaire est un outil important dans l'organisation de la vie des familles. Il peut également être un vecteur d'éveil à d'autres activités qui permet d'ouvrir les enfants à des horizons différents. Afin de développer l'accueil extrascolaire, nous pensons à :

1. Proposer des activités sportives et/ou culturelles dans les écoles après les devoirs
2. Organiser un salon de l'extrascolaire et du sport chaque année afin de présenter un panel d'activités réalisables dans notre région proche.

SOUTENIR LES COMMERCANTS, LES PRODUCTEURS ET LES INDEPENDANTS.

PHA est fier des commerçants, des producteurs et des indépendants honnellois et s'engage à les aider à développer et promouvoir leurs activités. Nous pensons, entre autres, à :

1. Créer une association de commerçants qui sera gérée par eux-mêmes.
2. Soutenir les commerces en émettant des « Chèques commerces » dépensables dans les commerces locaux.

3. Promouvoir et favoriser la consommation locale. La commune s'engage à privilégier les achats locaux pour chaque festivité communale.

REPENSER LE VIVRE ENSEMBLE

Les principales valeurs du vivre ensemble sont : la solidarité, le respect, le partage, la justice, ...

Le groupe PHA s'engage à faire respecter celles-ci dans le cadre des projets suivants :

1. Développer de nouvelles actions, seul ou en partenariat, via le plan de cohésion sociale comme un jardin partagé, « repair café », ressourceries, ... afin de faire se rencontrer néoruraux et honnellois, jeunes et aînés, ...
2. Etablir une charte de la convivialité ainsi qu'un livret de présentation de la commune.
3. Mettre en place pour les nouveaux arrivants une soirée d'accueil plus dynamique.

Un tour de l'entité sera réalisé à bord du bus communal afin de présenter les différents endroits stratégiques de Honnelles.

4. Créer des aires de jeux pour les enfants dans chaque village.
5. Briser l'isolement en créant une maison intergénérationnelle servant de lieu d'accueil pour les aînés, repas le midi et activités l'après-midi, et de lieu de rassemblement pour les jeunes en soirée.

AIDER CEUX QUI EN ONT BESOIN.

La commune travaillera main dans la main avec le CPAS pour soutenir les plus fragiles et leur permettre de vivre dans la dignité.

1. Aider les familles avec des enfants qui ont des difficultés à payer les frais scolaires.
2. Rénover et aménager un logement d'urgence.
3. Créer un pôle social avec des personnes ressources.

S'OCCUPER DE NOS AÎNÉS.

1. Prévoir un plan canicule en cas de fortes chaleurs.
2. Favoriser le maintien à domicile en devenant un point d'information et de centralisation de tous les services existants.
3. Briser l'isolement notamment en créant une maison intergénérationnelle et en favorisant les activités qui leurs sont destinées.

VIVRE EN SÉCURITÉ.

Le problème de la sécurité est au centre de nos préoccupations. En parfaite coordination avec la zone de police, Il faut sensibiliser les usagers à la sécurité routière au sein et en dehors de nos villages. Il est également nécessaire d'interpeller les autorités compétentes au sujet de la sécurisation des grands axes qui les traversent.

Enfin, le sentiment d'insécurité doit être combattu en objectivant les problèmes rencontrés par le citoyen en matière de sécurité et en y apportant les réponses adéquates.

Au niveau de la sécurité des personnes :

1. Organiser des rencontres entre agents de quartier et citoyens.
2. Développer la collaboration entre notre police et la police française en organisant des patrouilles mixtes transfrontalières.
3. Cibler les endroits où la police doit effectuer des patrouilles plus fréquentes, notamment les lieux isolés de l'entité (chapelle Saint Roch, Caillou qui bique...) ou les endroits problématiques signalés.
4. Développer et dépolitiser le projet Voisins Vigilants.
5. Installer des caméras fixes ou mobiles afin d'aider l'action de la justice

Au niveau de la Sécurité routière :

1. Sécuriser les entrées et sorties de village via des aménagements spécifiques. Ainsi qu'aux différents points noirs identifiés.
2. Se servir des moyens mobiles en faisant intervenir le radar préventif dans un premier temps puis le radar répressif.
3. Demander l'installation d'un radar tronçon sur un axe principal de l'entité.
4. Développer une politique de prévention.

STRUCTURER LA POLITIQUE SPORTIVE

Le sport est une école de vie qui permet à chacun, quel que soit son âge, de rester en bonne santé et de conserver des liens sociaux. La commune investira dans sa politique sportive, tout en étant aux côtés des clubs sportifs et en mettant l'accent sur le sport pour tous. Pour ce faire, nous pensons :

1. Promouvoir l'ensemble des sports.
2. Organiser des stages sportifs afin de diversifier l'offre durant les vacances.
3. Construire un ou deux « agoraspaces » permettant la pratique du sport pour tous.
4. Rénover totalement la salle la Roquette et accroître l'offre de clubs sportifs.
5. Favoriser la pratique du vélo pour venir à l'école en faisant passer le brevet du cycliste aux élèves de 5e et 6e primaire.

CULTURE

La Culture est un vecteur d'émancipation et d'intégration important. PHA s'engage à soutenir et promouvoir les différentes manifestations organisées par les différents acteurs locaux.

1. Organiser une fête de la musique, en collaboration avec les groupes et artistes locaux, mélangeant tous les genres musicaux.
2. Mettre en place un budget participatif culturel à destination des citoyens, des acteurs associatifs et culturels voire des artistes eux-mêmes pour proposer ensemble des événements rassembleurs.

3. TOURISME

Le tourisme peut avoir un impact important sur l'activité économique de notre commune. L'afflux de visiteurs doit favoriser le secteur HORECA, mais aussi l'artisanat et le commerce local. Néanmoins il faut concilier développement touristique et tranquillité des habitants..PHA s'engage à développer un tourisme vert et de proximité qui profitera à tous les acteurs concernés, en développant notamment les actions suivantes :

1. Créer un point d'accueil central des touristes.
2. Instaurer des collaborations effectives avec le Royal Syndicat d'Initiative et le Parc Naturel des Hauts-Pays, ainsi qu'avec tous les acteurs du secteur.
3. Entretenir les parcours touristiques pédestres.
4. Utiliser ce segment économique comme vecteur de création d'emploi.

MODERNISER LA COMMUNE.

Pour bien fonctionner, une commune a besoin d'un personnel motivé, formé et indépendant. Nous nous engageons à garantir l'autonomie et l'indépendance des services communaux. Chaque agent sera formé individuellement afin de développer ses compétences et une évaluation objective du personnel sera mise en place. Nous nous engageons également à améliorer le bien-être et les conditions de travail au sein de l'administration communale. Afin de moderniser l'administration communale, nous comptons donc :

1. Permettre aux citoyens qui le désirent de commander et recevoir certains documents administratifs en ligne tout en maintenant un service de proximité.
2. Nommer au moins 6 membres du personnel communal.
3. Mettre en place un 2e pilier de pension pour les agents contractuels.
4. Initier une collaboration entre l'administration et le citoyen en utilisant les opportunités offertes par les nouvelles technologies.
5. Garantir un traitement égal pour tous les citoyens et la mise en place d'une politique de recrutement transparente.
6. Améliorer les conditions de travail du personnel communal.
7. Aménager les ateliers communaux.
8. Acheter du matériel pour faciliter les travaux manuels lourds.

COLLABORER AVEC LES PROPRIETAIRES ET LES AGRICULTEURS POUR AMELIORER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.

PHA réaffirme le rôle majeur des propriétaires dans l'amélioration de notre cadre de vie et le rôle majeur des agriculteurs dans la structuration de nos paysages. Nous nous engageons à être dans une démarche de collaboration plutôt que d'opposition. Pour ce faire, nous comptons :

1. Aider les propriétaires à rénover et louer leur maison en partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS).
2. Utiliser la fiscalité communale afin d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation, d'isolation, ...
3. Utiliser la fiscalité communale pour inciter les agriculteurs à prendre des mesures concrètes pour lutter contre les coulées de boue.

AMELIORER LA PROPRETE.

1. Renforcer le rôle de l'agent constatateur.
2. Réorganiser le travail des ouvriers communaux.
3. Adhérer aux différents projets permettant d'améliorer la propreté tel que celui du recyclage des canettes lancé par la Région wallonne.
4. Promouvoir le zéro déchet au sein de l'administration communale et créer un « mini-recyparc » à l'usage des services communaux.

GERER EN BON PÈRE DE FAMILLE (maîtriser les budgets et assainir les finances).

1. Sortir de la tutelle du Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC) afin de pouvoir mettre en œuvre tous les projets structurants dont Honnelles a besoin.
2. Rechercher systématiquement tous les subsides et subventions possibles pour initier un maximum de projets au moindre coût.
3. Supprimer les taxes contreproductives en termes d'investissement professionnel et/ou immobilier.
4. Refuser toute nouvelle taxe dont l'utilité sociale ne serait pas démontrée.
5. Limiter au maximum les dépenses de prestige.
6. Privilégier les projets en partenariat avec des structures performantes dotées de moyens (financiers, techniques, ...) pour offrir le meilleur service au moindre coût.
7. Renforcer les synergies existantes avec le CPAS et en créer des nouvelles.
8. Gérer activement le patrimoine immobilier communal.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Honnelles est une commune rurale où l'homme et l'animal cohabitent depuis toujours.

1. Mettre en place un conseil consultatif du bien-être animal (où le citoyen a la parole) qui proposera des projets à développer au service de la bonne cohabitation des différentes espèces vivantes sur notre territoire.
2. Former l'agent constatateur aux règles à respecter en terme de bien-être animal.

AUGMENTER LES ECONOMIES D'ENERGIE

1. Améliorer l'isolation de nos bâtiments communaux (rénovation de toitures, remplacement de châssis, ...).
2. Remplacer l'éclairage public routier, l'éclairage des zones sportives et l'éclairage intérieur des bâtiments communaux et CPAS, très énergivores, par la nouvelle technologie LEDs.

PERMANENCES « CONTRIBUTIONS » À HONNELLES

Cette année encore, le Ministère des Finances a décidé de nous octroyer trois dates : les 23 mai, 4 juin et 6 juin de 9h à 16h et ce, afin de vous aider à compléter votre déclaration fiscale.

Concrètement, deux agents envoyés par le Ministère des Finances se tiendront à votre disposition dans les locaux de l'Administration communale.

L'organisation de ces 3 journées s'effectuera uniquement sur rendez-vous.

Si vous êtes intéressé (e), n'hésitez pas à vous inscrire par le biais du talon-réponse ci-dessous (à renvoyer à Brigitte Claus) et ce pour le 13 mai au plus tard. Il vous est également loisible de le lui transmettre par mail : brigitte.claus@publilink.be.

Permanences ouvertes à toutes et tous mais la priorité sera donnée aux personnes âgées ou celles à mobilité réduite.

PERMANENCES « CONTRIBUTIONS »

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Talon-réponse à remettre à Brigitte Claus.

LES BOÎTES AUX LETTRES MAINTENUES DANS NOS DIFFÉRENTS VILLAGES

En décembre 2018, B-post nous informait quant à une adaptation du réseau de boîtes aux lettres rouges. Concrètement, cela impliquait le retrait de quelques boîtes sur notre territoire, notamment celles situées à Angre et à Autreppe (près de l'Administration communale). Pour le Collège communal, il était inconcevable, qu'une fois de plus, les citoyens vivant en milieu rural soient pénalisés. C'est pourquoi, une intervention visant à revoir ce projet de suppression a été effectuée et c'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous annonçons que, sensible à nos arguments, B-post est revenu sur cette décision et maintient lesdites boîtes.

120 YEARS MODELS

AVANTAGE TOTAL JUSQU'À 8.840 €(4)

Prime conditionnelle de recyclage comprise*

CORSA
120 YEARS EDITION
5 PORTES 1.2 70CH
ÀPD 10.840 €(1)

GRANDLAND X
120 YEARS EDITION
1.2 TURBO ECOTEC START/STOP 130CH
ÀPD 22.260 €(2)

ASTRA
120 YEARS EDITION
1.0 TURBO ECOTEC START/STOP 105CH
ÀPD 16.535 €(3)

BORN IN GERMANY.
MADE FOR US ALL.

Garage LETORT

Rue de Mons 47A - **QUIÉVRAIN**

Tél. 065 45 86 78 - www.letort.be

(1) Le prix "à partir de" (Corsa 120 Years Edition 5 portes 1.2 70ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 15.800), plus le prix d'option du pack (€ 1.710) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.). (2) Le prix "à partir de" (Grandland X 120 Years Edition 1.2 Turbo ECOTEC Start/Stop 130ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 26.600), plus les prix d'option du pack (€ 1.250) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.). (3) Le prix "à partir de" (Astra 5 portes 120 Years Edition 1.0 Turbo ECOTEC Start/Stop 105ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 21.350), plus les prix d'option du pack (€ 1.375) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.).(4) Visuel non contractuel. Prix valable du 01/02/2019 jusqu'au 31/03/2019 à l'achat d'un Mokka X Design Line 1.6 CDTi Start/Stop diesel - 110ch. L'avantage total comprend la remise de base (€ 2.350) coupon personal inclus, l'avantage pack (€ 2.330), le bonus de stock (€ 660), remise diesel (€ 1.000) et la prime de recyclage conditionnelle (€ 2.500). (*) La prime de recyclage est valable lors de la remise d'un véhicule ancien qui est définitivement mis hors de circulation et au rebut. Le nom et l'adresse de l'acheteur de la nouvelle voiture doivent correspondre au nom et à l'adresse du dernier propriétaire du véhicule à recycler. Cette offre n'est pas convertible en argent comptant. Véhicules particuliers de stock, valable jusqu'à épuisement des stocks. Offres non cumulables avec d'autres réductions. Les prix représentent une offre conjointe de Opel Belgium SA et ses Concessionnaires.

opel.be informations environnementales (AR 19/03/2004): opel.be.
La consommation et l'émission de CO_2 ont été établies selon la World Harmonized Light Vehicle Test Procedure (WLTP) et les valeurs ont été converties, à des fins de comparaison, aux valeurs NEDC, selon les normes R (EC) No 715/2007, R (EU) No 2017/1153 et R (EU) No 2017/11.

CORSA 5 PORTES 5,6-6,6 L/100 KM 128-150 G/KM GRANDLAND X 4,0-5,5 L/100 KM 108-130 G/KM
ASTRA 5 PORTES 3,3-6,2 L/100 KM 107-151 G/KM

Donnons priorité à la sécurité.

SITE INTERNET DÉDIÉ AUX FAMILLES MONOPARENTALES

La Wallonie compte entre 12 % de familles monoparentales et 30 % si on tient compte des gardes alternées des enfants. Ces foyers monoparentaux présentent le risque le plus élevé de pauvreté (54,6 %), de difficultés à payer le logement (65 %), etc.

La Wallonie s'est fixé come objectif de soutenir les ménages les plus précarisés, particulièrement les familles monoparentales, en les sensibilisant à leurs droits.

Le Service Public de Wallonie **(SPW Action sociale) a mis au point un site internet destiné aux familles monoparentales**. Ce site concerne tous ceux et celles qui, à un moment de leur vie, se retrouvent en situation d'assumer seul (e) s de manière permanente, principale, égalitaire ou occasionnelle, l'hébergement et l'éducation d'un ou plusieurs enfants.

Ce site est divisé en trois parties :

- Cette rubrique a comme objectif de répondre aux principales questions que se posent les personnes dans des situations de monoparentalité suite à un divorce, une séparation, ...
- Une vue d'ensemble des droits et des soutiens proposés aux familles monoparentales sur le plan financier, du logement, de la scolarité des enfants, ...
- Des outils tels que des calendriers partagés pour parents séparés, des informations sur des plateformes d'entraide ou encore de la documentation et des brochures spécialisées.

En plus de ces informations, **un point de contact spécifique** permettra aux personnes intéressées de poser les questions plus précises sur leur situation personnelle : fmp.actionsociale@spw.wallonie.be

Wallonie social SPW

ETAT CIVIL DE JANVIER À FÉVRIER 2019

NAISSANCES

Randour Mïlo,
né le 4 janvier (*Roisin*)

Poizot Mélyna,
née le 11 janvier (*Montignies-sur-Roc*)

Cange Célestin,
né le 17 janvier (*Roisin*)

Pépin Kôme,
né le 22 janvier (*Roisin*)

Avet Zélie,
née le 5 février (*Roisin*)

Wattiez Gabriel,
né le 25 février (*Roisin*)

Thonet Anna,
née le 27 février (*Roisin*)

Campos Casares Sandro,
né le 28 février (*Roisin*)

MARIAGES

Correia Felix Gaspar et Draguet Sandrine,
célébré le 26 janvier (*Angre*)

DECES

Duphénieux Yves,
décédé le 10 janvier (*Fayt-le-Franc*)

Boudinet Gérard,
décédé le 25 janvier (*Athis*)

Hardy Alfred,
décédé le 29 janvier (*Autreppe*)

Renard Claude,
décédé le 17 février (*Angre*)

Dehon Jacques,
décédé le 19 février (*Roisin*)

Fourneau Frédéric,
décédé le 22 février (*Athis*)

Caumiant Bertha,
décédée le 24 février (*Angre*)

Wattiez Edouard,
décédé le 26 février (*Angreau*)

Delfosse Francis,
décédé le 27 février (*Angre*)

UN BUDGET VERSION PHA ET HONNELLES 2.0

A notre arrivée, l'ancienne majorité avait laissé un budget. Malheureusement, celui-ci n'était pas réaliste. Renseignements pris, nous avons pu le reporter afin de présenter un budget sérieux, conforme à nos engagements et assumant les erreurs de gestion de la mandature précédente. À l'ordinaire, nous avons prévu la nomination d'un membre du personnel, des frais d'honoraire pour le lancement du Plan Communal de Développement rural (PCDR), des nouveaux photocopieurs dans les écoles, le passage du brevet du cycliste pour nos élèves (à la place du streetbasket avec Belfius Mons Hainaut), un subside pour le SAMYN étant donné la grosse couverture médiatique sur Honnelles, le lancement de l'opération « églises ouvertes » qui mettra en valeur notre patrimoine, la création du conseil du bien-être animal et l'organisation d'une journée qui lui est dédié. Nous avons diminué les frais d'avocats en mettant fin à des poursuites inutiles et coûteuses (dissolution de l'ADL), supprimé l'achat des cartables trop peu utilisés (remplacé par un fonds permettant d'aider les familles qui en ont réellement besoin), diminué les frais engendrés par HIC (arrêt des sms pour les poubelles). La baisse du boni cumulé fait suite à plusieurs dépenses non comptabilisées de l'exercice antérieur.

À l'extraordinaire, nous citerons des projets importants et que vous attendez : des aménagements de voiries afin de sécuriser nos villages, des travaux afin de réduire les inondations et coulées de boues, le remplacement des châssis des écoles d'Athis et d'Erquennes et de la toiture de l'école d'Angre. L'achat d'un camion pour le service voirie et l'aménagement extérieur des ateliers communaux. La digitalisation des documents communaux et la possibilité de commander des documents administratifs en ligne. Le changement des luminaires au terrain de football de Roisin et au complexe sportif (salle, cafétaria et extérieur). La création d'une plaine de jeu...Le tout en recherchant systématiquement des subsides afin de diminuer les coûts.

Vous l'aurez compris, nous tenons nos engagements en proposant des projets réalistes, nombreux et variés tenant compte de vos attentes.

L'équipe PHA

LE MOT DU GROUPE « LA LISTE DU MAÏEUR »

Le budget a enfin été voté le 20 mars (80 jours de retard et un report justifié par un « oubli » de fournir (c'est la Loi) les 120 pages d'annexes (du jamais-vu durant ces 20 dernières années), la déclaration de politique générale a, elle aussi, été présentée avec des semaines de retard.

Nous n'avons pas voté ce budget et pour cause :

- la distribution gratuite de cartables à nos petits écoliers a été SUPPRIMEE ;
- 50 % de subsides en moins pour les petits déjeuners malins scolaires ;
- H.I.C (plateforme d'alerte tellement pratique) amputée de 72 % de subsides ;
- Budget des activités culturelles (voyages, expos...) réduite de 50 % ;
- la fête de la St Patrick gratuite est désormais payante....
- le budget de la bibliothèque a été réduit de 1/6e ;
- la dernière phase du projet « halte papote » a été SUPPRIMEE ;
- le pilier II des pensions (une promesse de campagne de EPH pour le personnel) avait été budgétisé par nos soins à concurrence de 35.000 euros, aujourd'hui 1 EURO ;
- la commission « sécurité routière » a été supprimée.

Ainsi qu'une multitudes d'autres suppressions impossibles à détailler dans ce billet car le bourgmestre n'accorde qu'une DEMI-PAGE de son bulletin communal à la minorité.

Par contre, un nouveau poste « Président de séance « (dévolu à M. Ledent) a été créé avec, à la clé, des jetons de présence doublés pour la circonstance.

Le partenariat de 3.500 euros avec le Basket Mons Hainaut (600 entrées gratuites et des activités sportives et pédagogiques) a été SUPPRIME et remplacé par un subside de 2.500 euros pour la course cycliste le « Samyn » et ... 2 ENTREES GRATUITES. On croit rêver.

Notre proposition de diminuer les impôts a été REFUSEE (chaque ménage pouvait ainsi économiser de 40 à 150 euros par an), les travaux de voirie à Autreppe (rues Tonin et Grande), avec 60 % de subsides, ont été retirés du plan d'investissement, la prime pour l'achat de vélos électriques a aussi été refusée... etc. Notre seule satisfaction : avoir fait voter une diminution de la TAXE « IMMONDICES » pour 2019.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien indéfectible.

Les Conseillers communaux de la minorité

TABLEAU BUDGÉTAIRE RÉCAPITULATIF DES PROJETS EXTRAORDINAIRES ET DE LEURS VOIES ET MOYENS

(annexe au budget ou à la modification budgétaire)

Numéro de projet	Objet	Prévision de dépense	Montants prévus par fonds de réserve	Montants prévus par emprunts	Montants prévus par subsides	Total des voies et moyens	Recettes - Dépenses
20190001	Mise en conformité de l'ensemble des bâtiments communaux	22.500,00	0	22.500,00	0	22.500,00	0
20190002	Achat de matériel informatique service administratif	10.000,00	10.000,00	0	0	10.000,00	0
20190003	Achat de matériel service voirie	9.000,00	9.000,00	0	0	9.000,00	0
20190004	Travaux d'entretien extraordinaire de voirie	150.000,00	0	150.000,00	0	150.000,00	0
20190005	Réalisation PPW	15.000,00	0	0	15.000,00	15.000,00	0
20190006	Travaux entretien extraordinaire aux bâtiments scolaires	15.000,00	0	15.000,00	0	15.000,00	0
20190007	Travaux entretien extraordinaire aux bâtiments du culte	10.000,00	10.000,00	0	0	10.000,00	0
20190009	Achat camion service voirie	200.000,00	0	200.000,00	0	200.000,00	0
20190010	Eclairage terrain de football	15.000,00	0	15.000,00	0	15.000,00	0
20190011	Aménagement local de voirie	12.500,00	12.500,00	0	0	12.500,00	0
20190013	Travaux complexe sportif	25.000,00	0	25.000,00	0	25.000,00	0
20190014	travaux ecole fayt le Franc dans le cadre du PPT	35.000,00	8.750,00	0	26.250,00	35.000,00	0
20190015	Installation de caméra Facebook Live	10.000,00	5.000,00	0	5.000,00	10.000,00	0
20190016	Rénovation logement Msr	30.000,00	0	30.000,00	0	30.000,00	0
20190017	Trvx extra. : Plan Inondation	50.000,00	20.000,00	0	30.000,00	50.000,00	0
20190018	Sécurité routière	50.000,00	0	25.000,00	25.000,00	50.000,00	0
20190019	Travaux de rénovation : Toiture Ecole Angre	100.000,00	20.000,00	0	80.000,00	100.000,00	0
20190020	Rénovation chassis Ecole Erquennes	100.000,00	20.000,00	0	80.000,00	100.000,00	0
20190021	Rénovation chassis Ecole Athis	100.000,00	20.000,00	0	80.000,00	100.000,00	0
20190022	Projet IMIO	10.000,00	10.000,00	0	0	10.000,00	0
20190023	Travaux extra. Ateliers communaux : Aménagement extérieur Ateliers	65.000,00	0	65.000,00	0	65.000,00	0
20190024	Création d'une plaine de jeux	40.000,00	25.000,00	0	15.000,00	40.000,00	0
20190025	Mise aux normes éléctrique des bâtiments cultuels	30.000,00	0	30.000,00	0	30.000,00	0
20190027	Achat d'un système informatique : Application Betterstreet	5.000,00	0	5.000,00	0	5.000,00	0
20190028	Achat de mobilier scolaire	2.000,00	2.000,00	0	0	2.000,00	0
20190029	Réalistation Petit Patrimoine populaire Wallon (PPPW)	10.000,00	0	0	10.000,00	10.000,00	0
20190030	Achat de gobelets recyclables	3.000,00	3.000,00	0	0	3.000,00	0
20190031	Prêt CPAS pour achat dun véhicule	20.000,00	20.000,00	0	0	20.000,00	0
	Totaux :	**1.144.000,00**	**195.250,00**	**582.500,00**	**366.250,00**	**1.144.000,00**	**0**

POLLUEUR, PAYEUR !

Ce premier trimestre aura été fructueux en matière de recherches et de constats.

Début Janvier, c'est un dépôt d'encombrants qui sera retrouvé au bord de la chaussée Brunehault. L'enquête de l'Agent Constatateur aura permis d'identifier le coupable, de le verbaliser et de lui infliger une amende d'une part, pour l'infraction environnementale et d'autre part, pour la gêne occasionnée au service technique qui a dû évacuer les déchets.

En février, c'est notre caméra mobile qui aura bien travaillé. Après une enquête de terrain, nous avons pu placer notre caméra à un endroit souvent souillé par des dépôts. Bingo ! Un pollueur a été pris en flagrant délit en train de décharger des déchets de sa voiture. L'individu a été identifié et verbalisé.

BH-P LOGEMENTS

BH-P Logements scrl

Information importante : Nouveau

Une permanence sera organisée le 1er jeudi du mois de 10h à 11h30, à partir du mois de juin, à Honnelles, Administration communale - Rue Grande 1, 7387 Autreppe

Nouveaux horaires pour les bureaux,
Rue Amphithéâtre Hadès, 152 - 7301 HORNU - 065/76.70.10

	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 à 11h45	Uniquement sur RDV
Mardi	09h00 à 11h45	Uniquement sur RDV
Mercredi	Uniquement sur RDV	Uniquement sur RDV
Jeudi	09h00 à 11h45	Uniquement sur RDV
Vendredi	09h00 à 11h45	Uniquement sur RDV

PROJECTION D'UN FILM EN INTÉRIEUR SENSIBILISATION AU HANDICAP PHYSIQUE

Le vendredi **26 avril 2019 à 20h**, le Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Honnelles organise la projection du film « Wonder » à la salle de l'Union Sportive d'Angreau.

Voici le synopsis du film : August Pullman est un petit garçon né avec une malformation du visage qui l'a empêché jusqu'à présent d'aller normalement à l'école. Aujourd'hui, il rentre en CM2 à l'école de son quartier. C'est le début d'une aventure humaine hors du commun. Chacun, dans sa famille, parmi ses nouveaux camarades de classe, et dans la ville tout entière, va être confronté à ses propres limites, à sa générosité de cœur ou à son étroitesse d'esprit. L'aventure extraordinaire d'Auggie finira par unir les gens autour de lui.

Les thèmes abordés : le handicap physique suite à une maladie génétique et l'intégration d'un enfant atteint d'un handicap dans le milieu scolaire.

L'inscription est gratuite, il vous suffit de compléter le talon-réponse ci-dessous ou d'envoyer un email à l'adresse suivante : annabelle.fievet@publilink.be

Infos : Annabelle Fiévet, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale - 065/75.92.22.

PROJECTION D'UN FILM

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone (GSM de préférence) : .....

E-mail : .....

Date de l'inscription et signature : .....

A remettre à Annabelle FIEVET – Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Honnelles

Robert Gandibleux & Fils SPRL

Depuis 1969

N°1 DE VOTRE RÉGION EN PROTECTIONS SOLAIRES EXTÉRIEURES

Protections solaires
Volets mécaniques et électriques
Vitrerie
Châssis - Portes Alu et PVC
Portes de garages sectionnelles

HAROL®

SHOWROOM BLAUGIES : 2, rue Culot-Quezo - 7370 BLAUGIES (Dour)
Tél. : 065 67 43 52 - GSM 0475 55 35 89 - Fax : 065 66 35 57
BUREAU DOUR : 35, rue d'Offignies - 7370 DOUR
Tél. : 065 63 12 10 - GSM 0473 53 97 20 - Fax : 065 63 23 28
www.gandibleux.com - email: robert.gandibleux@skynet.be

Funéraille Deramaix

À VOTRE SERVICE 7J/7 - 24H/24

Magasin & Funérarium
Ensevelissement JOUR & NUIT
Contrats funéraires anticipatifs
Table froide au domicile

Présentez vos condoléances sur notre site :
www.funeraillesderamaix.be

Rue des Wagnons, 9
7380 QUIÉVRAIN
Tél. : 065 457 115

L'ÉCOLE « ÉMILE VERHAEREN », CE SONT...

Des classes de dépaysement et des visites :

1. **Classe de neige :**
   Les élèves de 5e et 6e d'Angre et de Roisin ainsi que les enfants de 4e, 5e et 6e d'Angreau sont partis à la découverte de Valmeinier. Ils ont visité une ferme en montagne, découvert la faune et la flore par une balade en raquettes mais ils ont surtout appris à skier et chacun a été récompensé en fonction de son niveau.
2. **Classe de mer :**
   Les écoliers de 3e et 4e années de Roisin se sont rendus en classe de dépaysement à De Haan, Au programme : visite guidée de la plage et des dunes, découverte du port d'Ostende, visite du Mercator et du Sealife. De nombreuses activités ludiques ont également été proposées aux enfants.
3. **Visite du musée du masque :**
   C'est parti pour nos enfants de maternelle ainsi que de 1ère, 2e et 3e années primaires d'Angreau pour la visite du musée suivie d'un atelier créatif : fabrication d'un masque zoomorphe.

Des projets et une pédagogie active :

4. Les petits Résinois ont confectionné de jolis chapeaux. A l'issue de cette activité, de nombreuses exploitations pédagogiques ont été mises en place et notamment la réalisation d'un dictionnaire.
5. Les maternelles d'Angre ont appris à faire des boucles, à fabriquer des mangeoires... tandis que les 1re et 2e années de Madame Christelle découvrent leur environnement proche à travers une chasse aux trésors...
6. Nos écoles fêtent aussi le carnaval...
7. Les élèves de Madame Delphine participent à des séances de pleine conscience pendant que nos esquimaux de maternelle se protègent du froid dans un igloo.
8. Animation « alimentation équilibrée » chez Madame Marie-Sylvie à Roisin avec Tatiana... C'était très chouette avec Fraisy
9. « Emile, le serpent mobile » est un défi amusant qui permet de mobiliser et d'encourager les élèves de Madame Jilly à utiliser des modes de transport les rendant plus actifs.
10. Les élèves des classes primaires de Roisin participent à diverses activités le vendredi après-midi : langage des signes, jardinage, séance de relaxation, cuisine, découverte du village, jeux de société, théâtre ou encore musique.

Pour info, nos fêtes scolaires auront lieu les : samedi 1er juin à Angreau, samedi 22 juin à Roisin et le dimanche 23 juin à Angre.

(Pour plus de photos, n'hésitez pas à visiter les pages facebook de nos différentes implantations).

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

7

Belfius

à votre service aussi le samedi matin

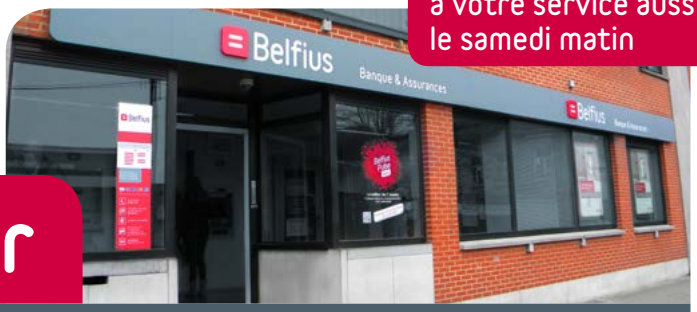

Dour

Place Émile Vandervelde 13 - Tél. : 065 71 82 10

Élouges

Rue du Commerce 251 - Tél. : 065 71 80 30

Nos autres agences à votre service :

Boussu	065 76 56 30
Quiévrain	065 45 05 05
Tertre	065 60 30 50

Belfius Val d'Haine et Haut-Pays scrl

Rejoignez-nous sur facebook.com/Belfius twitter.com/Belfius Retrouvez-nous sur LinkedIn

Belfius Banque & Assurances

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE « LA PETITE HONNELLE »

1. **29 janvier :** Les classes maternelles faytoises découvrent le Dynamusée. Au programme : visite du musée et ateliers artistiques.
2. **Les 7 et 8 février**, Les élèves de 1ère et de 2e années des implantations d'Athis et de Fayt ont vécu des « classes d'eau » très instructives sur le site du Belvédère à Dour.
3. **14 février** : spectacle de marionnettes pour nos classes de M2, M3 et P1, P2 de toute l'école.
4. **Du 21 février au 1er mars**, les élèves de la classe de Madame Virginie ont découvert les plaisirs de la montagne et du ski à Valmeinier en France.
5. **28 février** : animation musicale pour nos élèves des classes maternelles et de P1, P2 de toute l'école sur le thème du carnaval.

SPRL PARENT

Aménagement extérieur

Tous types de portails et de clôtures
(acier, bois, alu, composite, béton ...)
Pavage, terrasse, entrée de garage

Notre équipe est à votre disposition pour la réalisation de vos travaux

Vente *aux particuliers* et *aux professionnels*

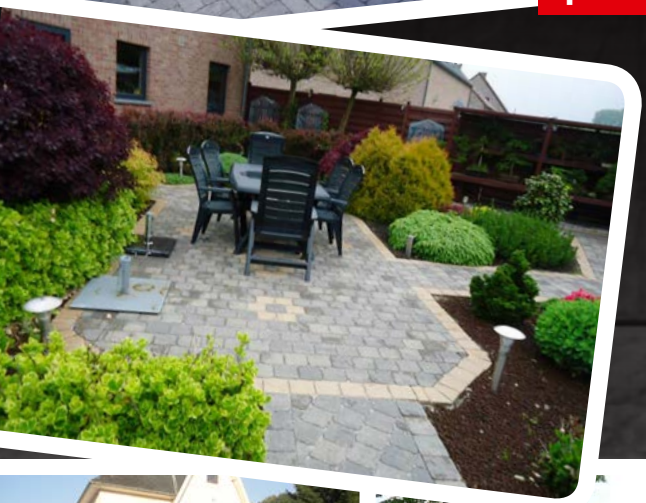

Création, entretien de pelouses, massifs, haies, allées, abattage d'arbres, plantations ...

Tél. : 0473/ 385 264

SPRL Parent - aménagement extérieur

Scannez ce code pour accéder à notre site web

Zoning Bellevue
9, rue Machine à Feu
à 7370 DOUR
Tél. : 065 650 129

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à12 h et de 13h à 17h
Le samedi de 9h à 12h - Fermé le dimanche

www.parent-delmotte.be

STAGES SPORTIFS AU COMPLEXE « LA ROQUETTE »

Nous sommes heureux de vous annoncer le retour des stages sportifs pour les enfants du primaire au complexe sportif « La Roquette » à Montignies-sur-Roc. Tel qu'annoncé sur notre page facebook, lors de la 2e semaine des vacances de Pâques, vous avez eu la possibilité d'inscrire vos enfants à une semaine multisports (basket, badminton, natation,..) et ceci, en partenariat avec le service sports de la Province de Hainaut. Pour un montant de 42€ la semaine, vos enfants découvriront de multiples sports grâce à des animateurs formés. Une garderie sera possible et la commune interviendra dans la collation (eau et produits laitiers ou fruits).

Ce projet nous tenait particulièrement à cœur car il fournit aux parents une offre sportive durant les vacances. Il permet la remise en service du complexe sportif durant les congés scolaires, d'occuper nos enfants dans la découverte de divers sports et de consommer sain et local pendant la collation.

Sachez qu'un autre stage sera planifié en août. De plus amples informations vous seront communiquées prochainement.

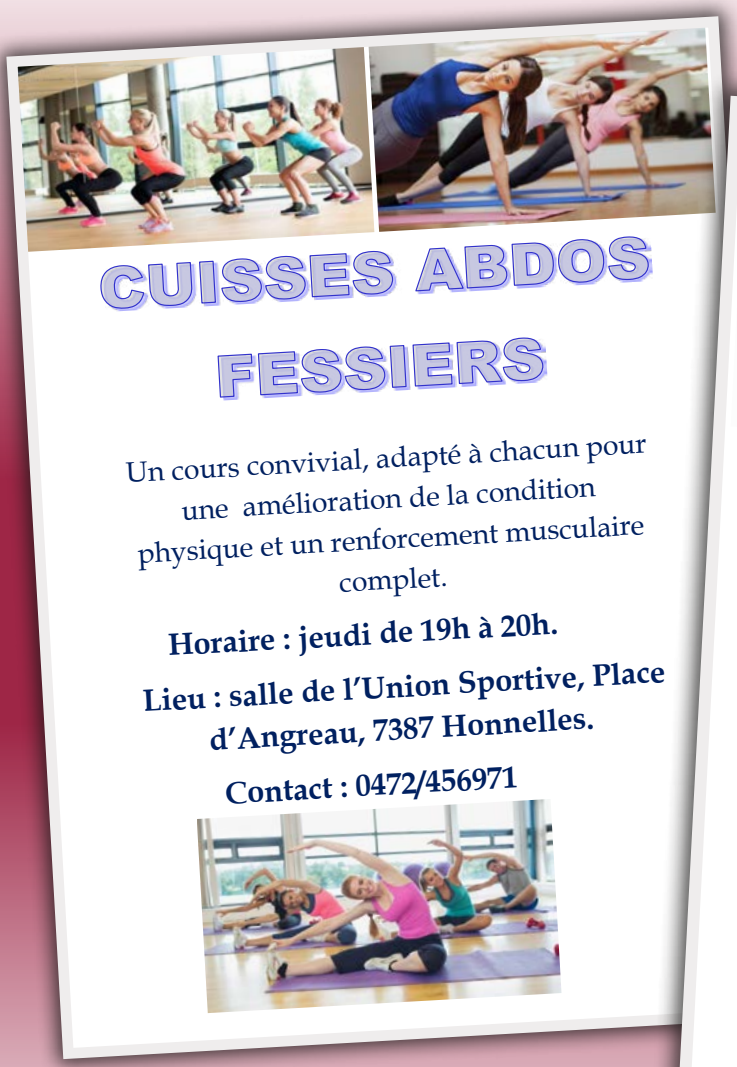

WEEK-END « EGLISES OUVERTES ET FLEURIES »

Les 1er et 2 juin prochains, l'Echevinat du Patrimoine organisera, en collaboration avec la Commune de Honnelles, Le Royal Syndicat d'initiative ainsi que le comité des fêtes d'Athis, un week-end « Eglises ouvertes et fleuries » sur le thème de l'émotion.

Une église est un point de repère dans le paysage, une référence commune pour les habitants, un endroit d'apaisement mais également un lieu ouvert à tous pour découvrir ou redécouvrir un patrimoine.

Cette année, les églises d'Athis et Roisin seront mises à l'honneur.

L'église d'Athis dédiée à Saint Ursmer possède un clocher roman et est de style ogival.

Elle abrite des fonds baptismaux du 16e siècle taillés dans la pierre bleue.

Une partie de l'édifice a été reconstruite sur les murailles anciennes.

Cette église, constitue aujourd'hui un petit chef d'œuvre de rénovation intelligente.

L'église de Roisin existait avant 1841. Consacré à St Brice, cet édifice dépourvu de plafond tombait en ruines. Il fut démoli en 1841 et une nouvelle église fut reconstruite entre 1841 et 1842.

A l'intérieur, se trouve la chapelle dite « du château ». Sous celle-ci, on trouve une crypte où reposent les corps des anciens seigneurs de Roisin.

Durant le week-end, les visiteurs profiteront d'un programme riche et varié à savoir : exposition de photos d'hier et d'aujourd'hui réalisée par les élèves de l'implantation « Emile Verhaeren » participation d'une chorale, concours pour fleuristes professionnels (premier prix 100€), concours citoyens (1er prix : deux City Trips, 4 ateliers d'art floral valeur 80€), concours enfant (1 atelier art floral pour fêter leur anniversaire d'une valeur de 150€).

Vous pourrez découvrir le programme complet sur le site de la Commune, sa page Facebook, la presse locale....

INVITATION À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR L'UN DES PLUS GRANDS ÉCRIVAINS DE NOTRE PATRIMOINE LITTÉRAIRE

Entre 1899 et 1914, le célèbre poète Emile Verhaeren trouva, à Roisin, calme et inspiration.

Sa villégiature subsiste sur le site d'hébergement provincial Le Caillou et abrite depuis mars 2010 l'Espace muséal Emile Verhaeren. Celui-ci présente de nombreux extraits de l'œuvre du poète, des textes explicatifs trilingues, des reproductions de documents historiques et de toiles témoignant des contacts privilégiés qu'entretenait E. Verhaeren avec les représentants de l'art, de la littérature, des peintres néo-impressionnistes et des grands écrivains du tournant des XIXe-XXe siècles. Encadrée par les membres de l'ASBL Mémoire d'Emile Verhaeren à Roisin ou le service Provincial de la Culture, sa visite est aussi l'occasion d'emprunter un sentier balisé de pierres gravées, de strophes d'Emile Verhaeren, qui serpente durant +/- 4 Km dans la superbe vallée de la Honnelle en passant par le célèbre Caillou-qui-Bique

La carte de l'itinéraire peut être obtenue à l'Espace muséal, au Chalet du Garde, au Parc naturel des Hauts-pays, à la Commune de Honnelles...

Ouverture en saison
Du 1er week-end d'avril au 1er week-end d'octobre
Week-end et jours fériés : de 15h à 17h30.
Contact préalable 0476/59.82.66
Du lundi au vendredi : uniquement sur rendez-vous : 0476/59.82.66
Ouverture hors saison Uniquement sur rendez-vous : 0476/59.82.66.

Adresse :
Espace muséal Emile Verhaeren
Rue E. Verhaeren, 23 - 7387 Roisin
Parking réservé à la clientèle du centre d'hébergement et aux visiteurs de l'Espace muséal. Contacts : 0476/ 59 82 66 ; legrandrene@skynet.be
www.emileverhaerenroisin.net
Facebook : Mémoire d'Emile Verhaeren à Roisin ASBL

L'ASBL Mémoire d'Émile Verhaeren à Roisin cherche des bénévoles pour ses permanences de week-end et jours fériés. Des renseignements complémentaires vous seront fournis en contactant le 0032 (0) 476/59.82.66 ou legrandrene@skynet.be

Merci pour votre collaboration.
Cordialement.

René Legrand

QUINZAINE DES ABEILLES ET DES POLLINISATEURS !

La Commune de Honnelles vous propose de partir à la découverte des espaces verts publics honnellois et de la gestion différenciée qui y est appliquée le samedi 18 mai 2019 à 09h00.
Départ en bus face à l'Administration communale rue Grande, 1 à 7387 Autreppe.
Réservation indispensable (nombre de places limité) – Gratuit (+/- 2 heures)

Renseignements complémentaires au Service environnement 065/52.94.55
Talon à remettre le 10 mai 2019 au plus tard (Service Environnement, MAINIL Isabelle rue Grande, 1 à 7387 AUTREPPE ou isabelle.mainil@publilink.be).

QUINZAINE DES ABEILLES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Nombre de personnes : ..... Téléphone : .....

Talon-réponse à remettre à Isabelle MAINIL

SERVICE RAPIDE !

OUVERT TOUTE L'ANNÉE DE 7H À 12H ET DE 13H À 17H30

Tél. : 065.65 92 50 • Fax : 065.65 05 43

DOUR MATERIAUX SA

Rue Aimeries 95 • 7370 DOUR

Ets DURIGNEUX sprl

Vins, Champagnes, Apéritifs et spiritueux Horeca, Cash-boissons, Particuliers

Magasin ouvert du mardi au jeudi de 14h à 18h
Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Rue de l'Eglise, 45-49

WIHÉRIES - Tél. : 065 63 18 83

A. Miraux

Bijouterie - Horlogerie
et création de bijoux

Rue Grande 72 - DOUR

Tél. : 065 650 660

alain.miraux@skynet.be
www.miraux.be

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Fermé le mardi

HONNELLES COMPLICE DE LA NATURE

Notre service environnement poursuit avec enthousiasme son action en faveur de la biodiversité.

Dans le cadre du Plan Maya, lancé en 2011 par la Direction des Espaces verts de Wallonie, la Commune de Honnelles a été l'une des premières à se mobiliser pour mettre en application des mesures simples pour redévelopper des espaces propices à la vie des abeilles et au développement des insectes pollinisateurs.

Dans cette perspective, depuis quelques années, votre Commune a aménagé divers endroits en les transformant en véritable paradis pour les abeilles.

Le concept de la prairie fleurie n'offre pas que des fleurs aux abeilles et autres butineurs ! Elle fournit aussi à une multitude d'autres petites bêtes des feuilles et des graines à manger, des tiges où pondre et s'abriter, des racines à grignoter ou entre lesquelles s'enfouir ... Une oasis de vie !

Votre Commune agit pour plus de nature et travaille sans pesticide.

En adhérant à la charte « Cimetière Nature » de la Wallonie, votre Commune ambitionne de s'inscrire dans une démarche progressive et continue de réintégration d'une nature locale dans ses cimetières tout en utilisant plus de produits phytosanitaires. Ces espaces gérés différemment permettront ainsi le développement d'espèces sauvages, et deviendront des lieux de recueillement et de ressourcement permettant de recréer un contact serein « homme-nature ».

Cette année, nous avons remis notre candidature pour le cimetière d'Angreau et le cimetière d'Erquennes. Des séances d'informations sur la gestion différenciée qui y est pratiquée auront lieu un samedi matin dans ces deux cimetières. A cet effet, un toutes-boîtes sera prochainement distribué dans les villages concernés.

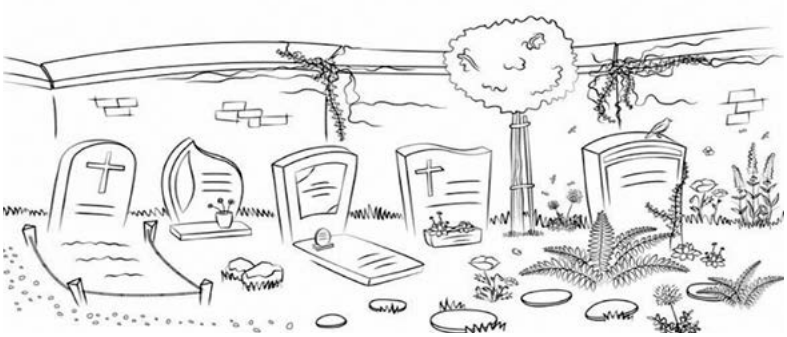

SAFSB
Service d'Aide aux Familles et Seniors du Borinage

Le SAFSB c'est aussi :
CREAFORM asbl
Centre de formations COLFONTAINE
www.creaform.education

NOTRE MÉTIER : METTRE NOTRE PASSION À VOTRE SERVICE !

AIDES FAMILIALES
Aide à la vie quotidienne
entretien, repas, lessive, courses, ...

TÉLÉVIGILANCE
Le BIP qui sauve !

DANS MES MURS
Service de maintien à domicile, soutien psychologique, ...

AIDES MÉNAGÈRES SOCIALES
Exclusivement des travaux ménagers

PRÊT DE MATÉRIEL MÉDICAL
Lits médicalisés, béquilles, tribunes ...

Nous travaillons en collaboration avec les CPAS des entités de : Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Quaregnon, Quévy, Quiévrain et Saint-Ghislain

ASBL agréée et subventionnée par la Région Wallonne n°01000 AViQ

Du lundi au vendredi de 7h à 16h30
Tél. : 065 67 11 23
162, rue A. Descamps à Colfontaine

visitez notre site : www.safsb.be

PENSEZ À VOS ANIMAUX EN TOUTE CIRCONSTANCE !

Vous possédez des animaux chez vous ? Pensez à signaler leur présence en cas de problème.

Le Service Public de Wallonie a créé des autocollants à apposer dans votre domicile pour signaler la présence d'animaux.

Si les services de secours devaient intervenir à votre domicile, ils seraient immédiatement informés de la présence de chat, chien ou tout autre animal domestique et pourraient ainsi prendre les mesures nécessaires pour assurer leur bien-être.

Des cartes ont également été créées et ce, dans le format d'une carte de visite afin de les glisser plus aisément dans votre portefeuille.

Ainsi, en cas de problème à l'extérieur de votre domicile, les services de secours sauront que vous avez des animaux à votre domicile.

Ces cartes et autocollants sont disponibles au service bien-être animal de votre Administration communale.

BIEN-ÊTRE ANIMAL, QUELLES MESURES EN WALLONIE ?

Le Service Public de Wallonie a créé une brochure relative au bien-être animal.

Cette brochure présente, de façon simple et claire, les mesures wallonnes en matière de protection et de bien-être des animaux en vigueur à partir du 1er janvier 2019.

Des exemplaires de cette brochure sont disponibles à l'Administration communale.

Administration communale de HONNELLES

APPEL À CANDIDATURE

POUR LA CRÉATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Vous êtes sensibles au bien-être animal ?
La cause animale vous tient particulièrement à cœur ?
Alors, n'hésitez pas à rejoindre ce conseil consultatif.

Le conseil consultatif du bien-être animal aura pour but de :

- sensibiliser les riverains aux besoins fondamentaux des animaux,
- les responsabiliser,
- les informer à titre préventif,
- lutter contre la maltraitance animale,
- mettre en place et réaliser des projets relatifs à la question du bien-être animal.

Les candidatures motivées doivent être introduites avant le 30 avril 2019 soit par courrier postal à l'attention de M. Maxime Moreau, soit par courrier électronique à maxime.moreau@publilink.be, soit déposées contre récépissé auprès des services de l'administration communale—rue Grande 1 à 7387 Honnelles. Parmi celles-ci, 8 seront retenues.

Contact : www.honnelles.be – 065/75.92.22 – maxime.moreau@publilink.be

CULTURE

INFO BIBLIOTHEQUE

Venez découvrir de nouveaux auteurs ou vous replonger dans les classiques.

La bibliothèque communale vous offre un large choix de romans et bandes dessinées en tout genre.

De Guillaume Musso à Stephen King en passant par Alexandre Dumas ou J.K. Rowling, il y en a pour tous les goûts.

La Bibliothèque vous accueille tous les vendredis de 17h à 19h sur la Place d'Onnezies.

Un livre est un rêve que l'on tient entre ses mains.

- Neil Gaiman -

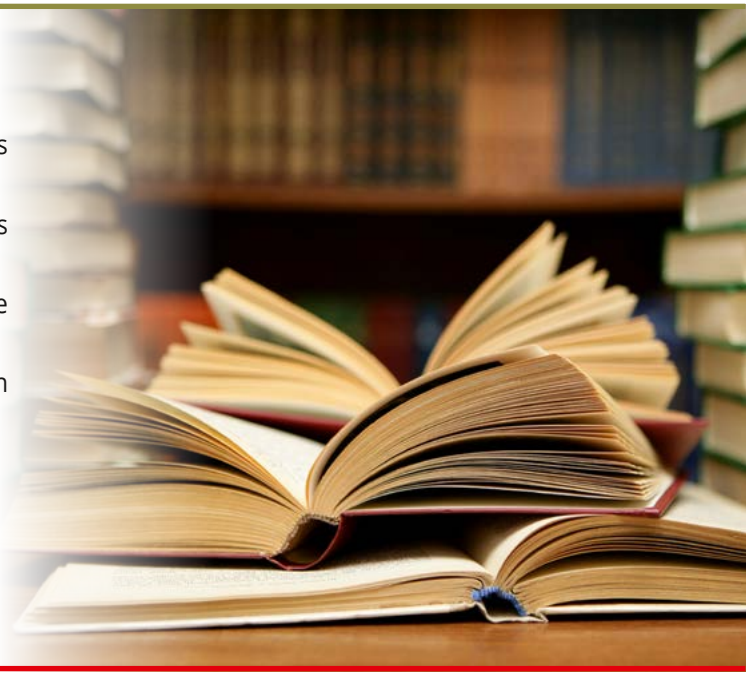

ROLLAND AUTO EQUIPEMENTS

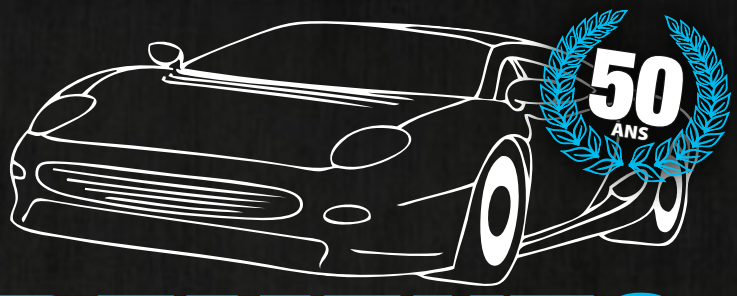

MONTAGE - ATELIER - RÉPARATION - DIAGNOSTIC

- Entretiens & Réparations toutes marques
- Diagnostic Électrique & Électronique
- Réalisation d'échappement inox sur mesure
- Pièces & Restauration de véhicules de collection

Nettoyage moteur

Circuit d'admission - Injecteurs
Vanne EGR - Turbo - FAP

Eco nettoyage moteur®

+ Propre =
+ Économique

BARDAHL

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h // Fermé le mercredi et le dimanche

Rue Debast, 48A QUIÉVRAIN

Tél. : 065 457 853 Mail : rolland.auto@skynet.be

www.rolland-auto.be

Rolland Auto Equipements

Meguiar's since 1901
DEALER OFFICIEL

A VOTRE SERVICE

Pierre Urbain,
Président du CPAS,
et ses collaborateurs,
sont à votre service :

CPAS
HONNELLES

CPAS de Honnelles
Rue d'En Haut, 32
7387 ROISIN
(ancienne gendarmerie)

- **nos services sociaux : 065/75 91 43 - cpas.honnelles@skynet.be**
- **l'épicerie de la Honnelle à Angre ouverte à tous : 065/66 29 93**
- **le service mobilité : 0475/336.484**

Permanences du service social :
Lundi de 13h30 à 15h30
mardi au vendredi de 8h30 à 12h00

Rachel POLLAERT :
Service d'aide sociale générale et médiation de dettes.

Noëlle LEVANT :
Service d'aide sociale générale, médiation de dettes, activités seniors et jeunesse.

Mallaurie Thibeau :
Service d'insertion socioprofessionnelle.

Maria Duée
Cyber espace et administratif

Michaël Matot
Service jeunesse & ados, seniors

NOTRE STAGE DES VACANCES DE PRINTEMPS

Durant les deux semaines des vacances de printemps, un stage est organisé à l'école d'Angre pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Le prix est de 35 euros/semaine et par enfant. Garderie possible matin et soir. Animations facultatives : piscine 1,5€, équitation 5€, laser game 10€, accrobranche 10€ et Pairi Daiza. Prévoir boissons, collations et pique-nique. Inscriptions indispensables auprès du service jeunesse.

LES ACTIVITÉS POUR LES SENIORS

Notre Taxi Seniors organise diverses activités. Celles-ci permettent aux seniors de se rencontrer. Nous proposons donc une fois par mois une sortie au cinéma (séance de 15h, cette sortie se fera en compagnie de M. Michael Matot), mais également dans un domaine plus festif : des thés dansants à Quévy. Mme Noëlle Levant vous accompagnera à l'occasion de ces déplacements. Le départ se fait à 10h et le retour vers 17h. La participation aux frais s'élève à 15 euros/pers. Vous êtes désireux de connaitre les prochaines dates des sorties ? Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services au 065/75.91.43.

EPICERIE DE LA HONNELLE

L'épicerie sociale d'Angre a pour mission la vente de produits de première nécessité ainsi que de produits alimentaires.

Un service de livraison à domicile est également possible les mardi et jeudi – sur demande préalable -

Veuillez contacter Ingrid Stiévenart au 065/66.29.93.

Jeep
EXPLORER DAYS

WE ARE ALL MADE OF WILD.

NOUVELLE JEEP® RENEGADE. BORN TO BE WILD.

À PARTIR DE 16.900 €(1) SOUS CONDITIONS

PROFITEZ DES JEEP® EXPLORER DAYS JUSQU'AU 30 AVRIL ET VENEZ TESTER VOTRE SUV PRÉFÉRÉ.

Avec un nouveau design extérieur et des technologies de sécurité avancées, la nouvelle Jeep® Renegade vous offre une expérience de conduite urbaine unique, un style hors norme et une sécurité à toute épreuve.

Donnons priorité à la sécurité.

(L/100 KM) : 4,8 - 7,4 NEDC 2.0 CO_2 (G/KM) : 126 - 173 NEDC 2.0

(1) Prix catalogue recommandé TVAc d'une nouvelle Jeep® Renegade Sport 1.0 T3 4x2 120ch sans options à 20.700 € et déduction faite de la remise Jeep® 2.000 € et de la prime de recyclage de 1.800 € (2). (2) Prime de recyclage valable pour l'achat d'une Jeep® Renegade Sport du 1er au 30 avril 2019. Elle est valable pour le recyclage de votre véhicule et est réservée aux clients particuliers. Cette prime sera déduite du prix d'achat de votre nouveau véhicule et n'est pas convertible en espèces. Le nom de l'acheteur du nouveau véhicule doit correspondre au nom du dernier propriétaire (nom repris sur le certificat d'immatriculation) du véhicule repris. Le véhicule repris doit avoir au moins 7 ans d'ancienneté et être immatriculé depuis au moins 6 mois au nom de l'acheteur au moment de la signature du contrat d'achat. Toutes nos offres sont TVAC, réservées aux clients particuliers et valables dans le réseau participant jusqu'au 30/04/2019. Retrouvez le réseau participant sur www.jeep.be. E.R.: Yann Chabert. Annonceur FCA Belgium S.A., Rue Jules Cockx 12 a - 1160 Bruxelles. RPM: Bruxelles. BCE 0400.354.731. IBAN FCAB: BE86 4829 0250 6150. Informations environnementales [A.R. 19.03.04]: www.jeep.be. Photo à titre illustratif et non-contractuelle. Le véhicule présenté ne correspond pas aux versions et prix décrits. Jeep® est une marque déposée du FCA US LLC.

Jeep®
THERE'S ONLY ONE

Auto.it autopunto it

Rue de la Poire d'Or, 22 - 7033 CUESMES

Tél. 065 36 14 15 - *www.autopuntoit.be*

LE SERVICE MOBILITÉ

Que ce soit pour vos courses, pour un rendez-vous à l'hôpital, chez le médecin, Dominique et Catherine essaient de répondre au mieux à vos attentes et ce, du lundi au vendredi. N'hésitez pas à prendre contact pour fixer votre prochain rendez-vous au 0475/336.484.

TAXI-ADOS

Le Taxi-Ados est un excellent moyen pour les jeunes de 12 à 16 ans de participer à différentes activités, le tout sous la surveillance bienveillante de nos animateurs. Le programme complet de nos activités est disponible sur notre page facebook « CPAS de Honnelles » ou sur demande auprès du service jeunesse. Réservations indispensables !

Rendez-vous à ne pas manquer : ski à Comines le lundi 15 avril 2019. Places limitées ! !

LE CYBER ESPACE

Vous souhaitez pouvoir vous améliorer dans l'utilisation de votre PC ? Maria se fera un plaisir de vous aider !

Les sessions se font en groupe (maximum 10 places) et seront adaptées au rythme de chacun. Possibilité de cours individuels sur rendez-vous.

Prochains thèmes :

Création d'un curriculum vitae : les 7 et 9 mai 2019 de 14h à 16h

Création et gestion de la boite mail : les 14 et 16 mai 2019 de 14h à 16h

Prenez votre PC portable ou tablette avec vous (wifi disponible pour tous et gratuitement).

Si vous souhaitez que d'autres thèmes soient abordés, n'hésitez pas à nous le dire.

Nous vous invitons à prendre contact avec Maria au 065/75.91.43 pour vous inscrire et passer un moment convivial ensemble.

Suivez-nous sur notre page Facebook « CPAS de Honnelles »

ETS Jérôme RICHARD

Entreprise Agricole - Terrassement

Vidange fosses septiques

Débouchages

Nettoyage citernes d'eau de pluie

Voie Blanche, 23
7370 BLAUGIES (DOUR)
TéL. : 0476 529 678

L'APPUI ASBL

LA FÊTE DU JARDIN

Les 13, 14 et 15 septembre
dès 10 heures.

Différentes animations :
concert,
présence de pépiniéristes, ...

Petites restaurations

Le jardin est ouvert au public tous les samedis après-midi dès 14 heures de mi-mai à mi-septembre.

Rue de la Station 22/24 à ROISIN - Tél. : 065/ 51 03 49

A VOTRE SERVICE

L'Accueil Extrascolaire un espace où l'on peut prendre son temps !

Jouer, rire, discuter, rêver, ne rien faire, créer, dessiner, ...

l'Accueil extrascolaire :

Michaël Matot,
Coordinateur ATL

Maria Duée,
employée administrative
065/ 75 91 43 – 0471/101 783

La crèche
La Farand'Honnelles
à Montignies-Sur-Roc :

Camille Dupont,
Directrice
0473/326.289 – 065/759637

Horaires du bureau :

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 16h00

Rue d'En Haut, 32 7387 Roisin

Avant et après l'école on se donne rendez-vous à l'extrascolaire !

La manière dont un enfant met à profit ses loisirs en-dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, l'épanouissement de sa personnalité et son apprentissage de la vie sociale.

Par conséquent, il est important que le temps libre de l'enfant soit articulé et équilibré. Une occupation appropriée du temps libre peut être l'occasion pour lui de se découvrir des talents, et contribuer également à sa construction.

Tout enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Vous pouvez suivre nos activités (programme et photos) via notre page Facebook.

Le programme est également distribué au sein des écoles et sur demande auprès de l'équipe de coordination.

Bouglione, visite au Pass, marmitons, carnaval étaient au rendez-vous !

L'accueil de vos enfants est assuré par des puéricultrices et des accueillantes qualifiées, qui suivent chaque année des formations continues afin de répondre au mieux aux différents besoins des enfants.

Les vacances de carnaval :

Encore une belle semaine bien remplie pour tous les jeunes ayant participé à notre stage de carnaval du 4 au 8 mars 2019.

La Farand'Honnelles : une crèche accessible aux enfants de 0 à 3 ans.

Spectacle de magie et fête de carnaval !

Notre petit bijou honnellois remporte un franc succès auprès des parents qui sont de plus en plus nombreux à introduire une demande d'accueil au sein de notre crèche. Notre crèche est agréée et subventionnée par l'ONE.

Le prochain stage : vacances de Printemps en collaboration avec le CPAS du 8 au 19 avril 2019

Renseignements complémentaires et envois des candidatures :

Philippe Dupont – Président de l'Accueil Extrascolaire
Rue d'En Haut, 32 – 7387 Honnelles - 065/759143 – 0471/101783 - extrahonnelle@gmail.com

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

UN ESPACE OÙ L'ON PEUT PRENDRE SON TEMPS !

CEMEA Des choix pour l'éducation

www.du-temps-extra.be

Avec le soutien du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, de l'ONE et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Ligue des Droits de l'Enfant, de la FAPEO, du CJLg et de la Plateforme communautaire des coordinations ATL.

AGENDA

Le 14 avril à 10h00
La Marocaine à Meaurain
(Centre culturel)
Distance : 10kms, 6kms & marche

Le 14 avril dès 9h30
Rallye équestre à Angre

Dimanche 21 avril
Chasse aux œufs
sur le site du Château-ferme de Rampemont.

Le lundi 22 avril
Foire aux fleurs
(Roisin)

Le 24 avril à 19h
Remise des prix relatifs aux cross interscolaires
à Dour Sports

Le 26 avril à 20h
Projection film « Wonder »
à la salle d'Angreau

Le 28 avril à 10h
Jogging d'Autreppe
(Maison communale)
Distance : 10kms, 6kms & marche

Le 19 mai
Jogging des Leûs (JCPMF)
Départ de la Roquette Montignies à 10h

Le 21 mai de 15h30 à 18h30
Dons de sang
à La Roquette à Montignies

Le 25 mai
Brocante d'Autreppe

Le 30 mai
20e promenade équestre à travers le PNHP
Dès 9h - Place Masson à Montignies

Le 30 mai à 10h
La Transfrontalière
« L'Appui » - rue de la Station à Roisin

Du 30 mai au 2 juin
JA des Hauts-Pays
Courses de moissonneuses-batteuses à Onnezies

Le 1er juin
Fête scolaire à l'école d'Angreau

Le 9 juin
CRH La Goutrielle
La balade gourmande

120 ANS
ET TOUJOURS LE RYTHME.

FAMILLE 500 ÀPD 8.990 € (1)

Célébrons notre anniversaire avec la nouvelle famille 500 édition spéciale 120th, un véritable concentré de style, de technologies et de connectivité. Bénéficiez jusqu'à **6 mois d'Apple Music** (4) pour accéder à plus de **50 millions de chansons.** Admirez sa carrosserie **Bicolor Tuxedo** ultra tendance et tous ses détails en noir et blanc.

FIAT

fiat.be

(1) Offre TVAC valable à l'achat d'une Fiat 500 POP 1.2 69 CH. Prix catalogue recommandé: 11.990 € moins la remise de base: 1.500 €, moins la prime de reprise: 1.000 € (2), moins la prime de stock: 500 € (3). (2) Prime de reprise valable à l'achat d'une Fiat 500. Cette prime est valable à la reprise de votre véhicule et est réservée aux clients particuliers. Elle sera déduite du prix d'achat de votre nouveau véhicule et n'est pas convertible en espèces. Le nom de l'acheteur du nouveau véhicule doit correspondre au nom du dernier propriétaire (nom repris sur le certificat d'immatriculation) du véhicule repris. Le véhicule repris doit être immatriculé depuis au moins 6 mois au nom de l'acheteur au moment de la signature du contrat d'achat. (3) Prime de stock est valable sur une liste de véhicules en stock identifiés et en nombre limité et livrés avant le 30/04/2019. (4) Cette promotion est valable jusqu'au 31/12/2019 pour l'achat de certains modèles Fiat 500 Family, en accord avec les conditions générales disponibles sur le site www.fiat.be. Valable uniquement pour Apple Music® en Belgique. Certains produits et services compatibles ainsi qu'un compte iTunes sont nécessaires. Certaines conditions sont d'application; reportez-vous aux conditions générales en application dans votre pays à l'adresse suivante: https://www.apple.com/legal/internet-services/itunes. Apple n'est pas un participant ou commanditaire de cette promotion. Apple Music® est une marque déposée d'Apple Inc. Les marques Beats by Dr. Dre, BeatsAudio, et le logo b appartiennent à Beats Electronics, LLC. (1) à (4): Offres réservées aux clients particuliers valables du 01/04/2019 au 30/04/2019 dans le réseau Fiat participant. Retrouvez les conditions et les réseaux Fiat participant sur www.fiat.be. E.R. Yann Chabert. Annonceur FCA Belgium SA, rue Jules Cockx 12 a - 1160 Bruxelles. RPM: Bruxelles. BCE 0400.354.731. KBC: IBAN BE 86 4829 0250 6150. Informations environnementales [AR 19/03/2004]: www.fiat.be. Photos à titre illustratif et non-contractuelles.

Donnons priorité à la sécurité.

Works with Apple CarPlay

L'intégration Apple CarPlay nécessite un iPhone compatible.
Apple CarPlay est une marque déposée d'Apple Inc.

4,2-7,0 L/100 KM NEDC 2.0 — CO_2 106-160 G/KM NEDC 2.0

Auto.it autopunto it

Rue de la Poire d'Or, 22 - 7033 CUESMES

Tél. 065 36 14 15 - *www.autopuntoit.be*

Orthopédie protechniK

Prothèse - Orthèse - Bandagisterie - Ceinture - Corset - Minerve

Attelle - Semelle - Chaise roulante - Aides techniques ...

www.orthopedieprotechnik.com

Près des Grands Prés

Boulevard Initialis 6
7000 Mons

+32 65 84 52 28
+32 474 99 18 66

PARKING
FACILE & GRATUIT

info@orthopedieprotechnik.com

Ensemble, repoussons les limites